

Image not found or type unknown



Surface considérée par les impôts comme constituant une pièce

Par **BEDA17**, le **12/03/2009** à **22:29**

Bonjour à tous, rnJe souhaite connaître la surface à partir de laquelle les impôts considèrent qu'il s'agit d'une pièce ou deux (Y a t il un minimum et un maximum au delà duquel une même pièce pourrait constituer deux pièces?). rnEn l'occurrence j'ai une pièce qui fait 25 m2 environ (constitue t elle une ou deux pièces?rnQuestion peut être sans intérêt car je ne sais pas si elle a une incidence sur la taxe d'habitation.rnMerci.